

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 17 MAI 2017

COMPTE RENDU SOMMAIRE

L'an deux mille dix sept le dix sept mai à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Bruno BESCHIZZA, Maire d'Aulnay-sous-Bois.

Nombre de Conseillers  
Municipaux  
en exercice : 53

Le Maire certifie avoir fait  
afficher aujourd'hui à la porte de  
la Mairie le compte rendu  
sommaire de la séance du Conseil  
Municipal du 17 mai 2017 et qu'il  
a été fait l'observation.

Le 24 mai 2017.

**PRESENTS :** M. BESCHIZZA (sorti lors du vote de la délibération n°25) – Mme MAROUN (Présidente de séance lors de la présentation de la délibération n°25 – sortie lors du vote des délibérations n°10 et n°12) – M. CANNAROZZO (sorti lors du vote des délibérations n°10, n°12, n°13 et n°16) – Mmes LAGARDE – DELMONT-KOROPOULIS – M. CHAUSSAT – Mme FOUQUE – M. RAMADIER – Mme BELMOUDEN – M. FLEURY – Mme RODRIGUES – M. GIAMI – Mme SAGO (sortie lors du vote de la délibération n°23) – MM. CAHENZLI – PALLUD – Mme MONTEBAULT – MM. EL KOURADI – MORIN (sorti lors du vote des délibérations n°13 et n°16) – Mmes BARTHELEMY – NICOT – M. PACHOUD – Mme MOREAU – MM. MICHEL – MARQUES – Mmes DRODE – RADE (sortie lors du vote des délibérations n°10, n°12, n°13 et n°16) – MM. LORENZO (sorti lors du vote des délibérations n°16 et n°18) – ATTIORI – Mme GIMENEZ – M. SANOGO – Mme MISSOUR – M. TELLIER – Mme SADKI – Melle LABBAS – Mme QUERUEL – MM. HERNANDEZ – GOLDBERG – CHALLIER – Mme BEZZAOUYA.

**ABSENTS REPRESENTES PAR POUVOIR :**

**MANDANTS**

M. AYYADI  
Mme PINHEIRO  
Mme ISIK  
M. LECAREUX  
M. BEZZAOUYA  
M. CORREIA  
Mme MARQUETON  
Mme LANCHAS-VICENTE  
M. MOZER  
Mme DEMONCEAUX  
M. LAOUEDJ  
Mme FOUGERAY

**MANDATAIRES**

Mme MAROUN  
M. CHAUSSAT  
Mme SAGO  
Mme BARTHELEMY  
M. EL KOURADI  
M. ATTIORI  
M. CANNAROZZO  
M. SANOGO  
M. PALLUD  
M. GOLDBERG  
M. CHALLIER  
Mme BEZZAOUYA

**ABSENTS :** M. SEGURA – Melle ABDELLAOUI

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Madame GIMENEZ a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

En préambule de l'ordre du jour, le Maire annonce le retrait de l'ordre du jour de la délibération n°1 (Culture – Conservatoire de Musique et de Danse à Rayonnement Départemental – Signature d'une convention de partenariat avec l'Association des Parents d'Elèves du Conservatoire – APECA).

De plus, le Maire informe l'ensemble des membres du Conseil Municipal de la prise de décision de M. LAOUEDJ, Conseiller Municipal, concernant son intégration dans le groupe politique dont M. CHALLIER est le Président.



Bruno BESCHIZZA

## LE CONSEIL MUNICIPAL,

**ADOPTE** à l'unanimité, le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 6 avril 2016,

**par les délibérations suivantes, A L'UNANIMITE :**

**AUTORISE** le Maire, à signer :

- les avenants relatifs à la convention de partenariat entre la Ville et le Pôle d'Enseignement Supérieur de la Musique de la Seine-Saint-Denis / Ile-de-France (*délibération n°2*),
- la convention de Maitrise d'Ouvrage Temporaire (MOT) et la convention Financière, Administrative et Technique (FAT) avec le SIGEIF concernant les travaux d'enfouissement du réseau électrique et de télécommunications, rue Jean-Jacques Rousseau (*délibération n°4*),
- la convention de partenariat avec NATUREPARIF pour l'organisation d'animations pour la Fête de la Nature 2017 (*délibération n°6*),
- les conventions d'objectifs et de financement Prestation de Service Unique avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis au bénéfice des établissements de jeunes enfants de la Ville, au titre des années 2017 à 2019 (*délibérations n°19 et 20*),
- l'avenant n°5 à la concession d'aménagement relative à l'opération d'aménagement « Les Chemins de Mitry-Princet », dans le cadre de la substitution de SEQUANO AMENAGEMENT à DELTAVILLE (*délibération n°26*),

**SOLLICITE** une subvention auprès de la Métropole Grand Paris, dans le cadre du Fonds d'Investissement Métropolitain, concernant les actions visant à contribuer aux enjeux métropolitains en matière de Développement Durable (*délibération n°5*),

**DECIDE** la mise à la réforme et la mise en vente des véhicules du parc automobile de la Ville (*délibération n°7*),

la modification de dénomination des voies « rue de Bruxelles » en « rue Robert Doron », et « rue de Bruxelles prolongée » en « rue de Bruxelles » (*délibération n°9*),

le transfert de la compétence de location de vélos en libre service au Syndicat Mixte Autolib' et Vélib' Métropole et, **DECIDE** l'adhésion à la compétence optionnelle « vélib' » (*délibération n°10*),

la mise à la réforme et l'aliénation de matériel informatique communal (*délibération n°11*),

la mise à jour du tableau des effectifs du personnel communal, au titre de l'exercice 2017 (*délibération n°12*),

l'allocation de subventions aux associations locales, au titre de l'année 2017 (*délibération n°18*),

la mise en vente du matériel d'imagerie médicale à usage professionnel appartenant à la Ville (*délibération n°21*),

le versement de subvention au profit du Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD), dans le cadre des actions menées sur la Ville pour l'année 2016 (*délibération n°22*),

le versement d'une subvention au profit du Conseil Citoyen pour la mise en place du Fonds de Participation des Habitants, au titre de l'exercice 2017 (*délibération n°25*).

l'adhésion de la Ville à l'Association Française du Développement Urbain (AFDU), au titre de l'exercice 2017 (*délibération n°29*).

**ACCORDE** la garantie de la Ville au Logement Francilien, concernant les emprunts contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations concernant la construction de 91 logements au 129 rue Jacques Duclos et alignés sur les rues Ernest-Cognacq et des Champs (*délibération n°14*).

une remise gracieuse au profit du régisseur de recettes de la régie Activités courantes de la Direction Jeunesse (*délibération n°15*).

**FIXE** la participation financière des usagers pour l'espace d'activités aquatiques sur le Canal de l'Oureq du 8 au 21 juillet 2017 et sur le Parc Ballanger du 22 juillet au 31 août 2017 (*délibération n°17*).

**EMET** un avis favorable au projet de dissolution amiable de la S.A.E.S. en vue de sa liquidation et, **DEMANDE** aux actionnaires d'accompagner les employés de la S.A.E.S. dans la recherche d'un nouvel emploi (*délibération n°27*).

**PROCEDE** à la désignation des représentants du Conseil Municipal au sein des commissions de travail de l'Association des Collectivités du Grand Roissy (ACGR): Mlle LABBAS, MM. SANOGO, MOZER, TELLIER et CAHENZLI (*délibération n°28*).

### **par les délibérations suivantes, A LA MAJORITE :**

**ADOPTE** le règlement de fonctionnement à l'usage des familles pour les accueils extrascolaires (ALSH), périscolaires, la restauration scolaire et le service minimum d'accueil, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017 (*délibération n°3*).

la décision modificative n°1 du Budget Principal Ville, au titre de l'exercice 2017, afin d'assurer la bonne continuité des dépenses communales (*délibération n°13*).

**APPROUVE** la participation communale à hauteur d'une mensualité prélevée pour l'abonnement « Imagine`R » au titre de l'année scolaire 2017/2018 contracté par les collégiens, lycéens et étudiants résidants à Aulnay-sous-Bois et **AUTORISE**, le Maire, à signer le contrat de tiers payant avec le GIE COMUTITRES (*délibération n°8*).

la cession des propriétés communales au profit de la Société AS INVESTONY, situées :

- 43 rue Just Adolphe Leclere (*délibération n°23*).
- 16 et 60-66 rue Legendre (*délibération n°24*).

**DECIDE** le versement d'une subvention complémentaire à l'Association IADC, au titre de l'exercice 2017 – Avenant n°1 (*délibération n°16*).

## LE CONSEIL MUNICIPAL,

**PREND**

**connaissance :**

des décisions n°1303 à 1330 et 1332 à 1333 inclus concernant :

- la signature des marchés concernant :
  - l'acquisition, la réparation et l'entretien d'instruments de musique et d'accessoires pour le Conservatoire de Musique et de Danse à Rayonnement Départemental de la ville, au titre de l'année 2017 et reconductible éventuellement jusqu'en 2020 (Sociétés PIANOS HANLET, NEWLOC, BERGERAULT et Philippe COPIN),
  - l'organisation de sorties promenades pour seniors, au titre de l'année 2017 (Société 2F DUNDY),
  - l'organisation de séjours vacances au profit des aulnaysiens âgés de 6 à 17 ans révolus pour les vacances scolaires, au titre de l'année 2017 (lot n°2 : Société VEIS),
  - l'organisation d'un spectacle de cirque en novembre 2016 (Société SHAM),
  - les prestations de diffusion du Nouveau Cap concernant le concert de « CHABA ZAIHOUANIA ET SES MUSICIENS QUATUOR BOUDAOU », le 11 mars 2017 (Association S.A. DU RAI),
  - l'approvisionnement en fournitures de bureau et papiers pour les services municipaux, au titre de l'année 2017 et renouvelable jusqu'en 2020 (Société ALDA MAJUSCULE),
  - la taille des arbres et les autres interventions, au titre de l'année 2017 et renouvelable jusqu'en 2020 (2 lots : S.A.S MABILLON, mandataire et S.M.D.A., cotraitant),
  - l'organisation de séjours pour seniors, au titre de l'année 2017 renouvelable jusqu'en 2020 (Avenant n°1 : Association MAR I MUNTANYA),
  - la maintenance et l'assistance pour les progiciels suivants :
    - Salamandre Fusion, au titre de l'année 2017/2018 et renouvelable jusqu'en 2020/2021 (Société SALAMANDRE),
    - Axel Portail Familles, au titre de l'année 2017/2018 et renouvelable jusqu'en 2019/2020 (Société TEAMNET),
  - le remplacement du système de gestion de files d'attente et la mise en place de la prise de rendez-vous en ligne (Société QMATIC),
  - l'acquisition, la mise en place et la maintenance :
    - des licences 360VIEW et 360 EYES pour le logiciel Business Objects (Société DECIVISION),
    - pour le logiciel Maestro Opus (Société ARPEGE),
    - pour les logiciels Melodie, Adagio, Alto, Soprano, Image, Requiem (Société ARPEGE),
  - la gestion des frais de soins relatifs aux accidents de service et maladies professionnelles, dans le cadre du recours contre tiers pour le personnel de la Ville et du CCAS d'Aulnay-sous-Bois, au titre de l'année 2017 et renouvelable jusqu'en 2020 (2 lots : Société YVELIN YSATIS SAS),
  - l'organisation par le Club Loisirs Balagny d'un séjour au « Puy du Fou », en avril 2017 (la Ligue de l'Enseignement),

- la fourniture d'une autorisation de reproduction et de représentation de copies numériques internes d'articles de presse (Société Centre Français d'Exploitation du Droit de Copie),
- l'organisation par l'Ecole d'Art Claude Monet de l'exposition « Les petits points de jointure » du 25 mars au 14 mai 2017 à l'espace Gainville (Mme Caroline VAILLANT),
- la suppression de la régie et de la sous-régie de recettes à la déchetterie, à compter du 31 décembre 2016,
- la mise à disposition, à titre gracieux, de la salle polyvalente de l'école élémentaire Bourg 1, au profit de l'Association LA ALDEA, au titre de l'année scolaire 2016/2017,
- la modification de l'institution de la régie de recettes unique pour les multi accueils de la Petite Enfance, à compter du 10 avril 2017,
- l'institution d'une sous-régie de recettes au multi accueil Clémence MENTREL pour la régie de recettes unique de la Petite Enfance, à compter du 10 avril 2017,
- la relance après déclaration sans suite du marché relatif à la fourniture de défibrillateurs pour l'année 2016/2017 et renouvelable chaque année pour une durée de 3 ans,
- la mise à disposition de la salle de motricité de l'école maternelle Emile Zola, à titre gracieux, au profit de l'Association Equilibre Mobile, au titre de l'année scolaire 2016/2017,
- la prise en charge des frais inhérents à la formation des élus du Conseil Municipal (le Centre d'Information, de Documentation, d'Etude et de Formation des Elus – CIDEFE),
- la prestation d'un technicien lumière les 18 et 19 novembre 2016, pour le Festival H2O (Société REGIE TEK),
- le contrat de location de logement dépendant du patrimoine communal,
- la modification de l'institution de la régie de recettes et d'avances au Service Seniors-Retraités.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée le mercredi 17 mai 2017 à 22h10.*



Maire,

Bruno BESCHIZZA